

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,

QUE le sommaire du rôle d'évaluation foncière 2020 de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur tel que préparé par la firme d'évaluateurs "Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard & associés Inc.", a été déposé au bureau de la secrétaire-trésorière le 11 septembre 2019 ;

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'Hôtel de Ville, au 769, Route Principale à Très-Saint-Rédempteur, aux heures habituelles d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi ;

QUE toute demande de révision

- pourra concerner une modification effectuée par une tenue à jour, une proposition de correction d'office ou une tenue à jour demandée ;
- pourra être déposée au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la loi sur la fiscalité municipale (concernant la tenue à jour du rôle) et doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant ;
- devra être déposée en personne ou par courrier recommandé, auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ), la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, 420, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, J7V 2N1 ;
- devra, pour être recevable :
 - être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin par le Ministre et qui pourra être obtenu aux bureaux de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges ;
 - être déposée à la M.R.C. dans les 60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification ou de correction ;
 - être accompagnée de la somme d'argent déterminée par l'OMRÉ à cet effet.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, le 11 septembre 2019.

Fanny Grosz
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

